



REPAS SACRIFIÉS :

L'Administration coupe les vivres à de nombreux agents !

FO Justice des Hauts de France souhaite dénoncer la suppression de la prestation de portage « Réfectory » sur de nombreux sites. Ce service de livraison de repas, très apprécié des agents, est malheureusement restreint pour des raisons budgétaires.

Désormais, tous les sites disposant d'une solution de restauration conventionnée à moins de 15 minutes ne bénéficieront plus de cette prestation à partir du mois prochain.

Cela conduit à des situations absurdes : dans une même ville, certains agents pourront encore en profiter tandis que d'autres en seront exclus. Par exemple, la Maison d'Arrêt de Béthune, d'abord estimée à 14 minutes d'un RIA, pourra finalement maintenir la prestation après recalcul à 16 minutes... En revanche, les personnels de la Maison d'Arrêt d'Amiens n'auront pas cette chance et devront se contenter des repas de l'hôpital Saint Victor situé à 10 minutes... **Quant aux agents ayant 45 minutes pour déjeuner mais contraints de rester sur site, ils devront retourner à leurs « gamelles maison » !**

Depuis sa mise en place en 2021, ce service était pourtant un atout pour varier les repas et favoriser une alimentation équilibrée. **Mais, une fois de plus, il semble que l'assiette des agents passe après les impératifs budgétaires !**

FO Justice des Hauts de France demande donc la réunion en urgence des commissions restauration des CRAS d'Amiens et de Douai ainsi que du CNAS pour aborder cette situation inacceptable et défendre les intérêts des personnels.

Le 17 octobre 2024

